

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du RPI 79

Le vendredi 9 novembre 2018 s'est tenue à l'école de Verchocq la réunion du conseil d'école.

Présents :

- Madame la déléguée départementale de l'Education nationale école de Rollez-Verchocq : Mme Lion Monique
- Madame la déléguée départementale de l'Education nationale école d'Herly : Mme Desacy Roselyne
- Monsieur le délégué départemental de l'Education nationale école de Rumilly : Mr Delplanque Gérard
- Monsieur le Maire de Verchocq : Mr Nempont Josse
- Monsieur le Maire d'Avesnes : Mr Randoux Guy
- Monsieur le Maire de Rumilly : Mr Talleux Jean-Marie
- Mme Specque Séverine, déléguée des parents d'élèves
- Madame Théry Sandra, déléguée des parents d'élèves
- Madame Lecerf Jenny, déléguée des parents d'élèves
- Mme Huyghe Annabelle, déléguée suppléante des parents d'élèves
- Mr Wibail Sylvain, enseignant
- Mme Cléton Sylvie, enseignante
- Mme Lavogez Catherine, enseignante
- Mme Adams Sophie, enseignante
- Mme Lefebvre, enseignante et directrice

Excusés :

- Mme Blin Estelle, Inspectrice de l'Education Nationale circonscription d'Hesdin
- Monsieur le Maire d'Herly : Mr Peron Alain
- Mme Lavogez Mary, déléguée des parents d'élèves

ORDRE DU JOUR

1. Installation du conseil d'école, résultats des élections représentants parents d'élèves
2. Règlement intérieur, modifications, les annexes (la charte de la laïcité, charte des usages d'internet et charte du remplaçant)
3. Exercices de sécurité : incendie et PPMS (risques majeurs et attentat intrusion)
4. Rentrée 2018 : effectifs et répartition
5. Evaluations nationales CP et CE1
6. Prise en charge des élèves en difficulté
7. Projet et vie de l'école : bilan projet d'école 2014-2018, diagnostic de la situation de l'école,
8. Bilan financier, activités au profit des coopératives (fêtes, calendriers, photos)
9. Noël des élèves
10. Projets de classes
11. Projet de circonscription (écoles numériques, innovantes et ruralité),
12. Questions diverses

Secrétaire de séance : Mme Lavogez Catherine

La séance s'ouvre par l'approbation du compte rendu du conseil d'école du 19 juin 2018.

1. Installation du Conseil, résultats des élections

La présidente présente les différents membres du Conseil et précise le déroulement des élections :

Les élections ont eu lieu le 12/10/2018.

130 électeurs inscrits, 62 votants, 56 suffrages exprimés. (47,69 % de participation, en baisse de 7% par rapport à l'année dernière)

- Titulaires élus : Mmes Théry, Lecerf, Lavogez, Huyghe, Specque
- Suppléants : Mme Montavon

Fonctionnement et attributions du Conseil d'École

La présidente du Conseil d'École (directrice de l'École) rappelle les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil d'École notamment :

- voter le règlement intérieur de l'École,
- rendre un avis et présenter toutes suggestions sur le fonctionnement de l'École (actions pédagogiques, projet d'École, utilisation des moyens alloués, conditions d'intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration, hygiène et sécurité des locaux, utilisation des locaux hors temps scolaire ...)
- L'Organisation: Une réunion du conseil d'école par trimestre (invitations adressées au minimum 8 jours avant la date de réunion). Possibilité d'ajouter des points à l'ordre du jour (au minimum 48 h avant réunion).

2. Règlement intérieur, modifications, les annexes (la charte de la laïcité, charte des usages d'internet et charte du remplaçant

Le règlement intérieur de l'école rappelle les principes fondamentaux du service public de l'éducation et en précise les modalités d'application dans l'école. Par exemple, il détermine les modalités d'application de l'obligation d'assiduité.

Pas de modification au règlement intérieur cette année

- La charte de la laïcité, la charte d'usage de l'internet à l'école et la charte d'information des parents sur le remplacement à l'école ont été annexées au présent règlement.

Pour information, le règlement est déposé sur le site de l'école : <http://ecoledeverchocq.etab.ac-lille.fr/> et donné à chaque nouvelle famille.

Rappel : 2 points importants

- **les parents doivent prévenir l'école de l'absence de leur enfant dès la première ½ journée même en maternelle. *Tout élève inscrit en maternelle est astreint à une fréquentation régulière.***
- **En application du plan Vigipirate, les portes sont fermées aux heures indiquées dans le règlement. (Horaires de classe)**

3. Exercices de sécurité : incendie et PPMS (risques majeurs et attentat intrusion)

Incendie :

Le 1^{er} exercice incendie a eu lieu le 24 septembre 2018.

PPMS : La "vigilance renforcée" continue de s'appliquer dans toutes les écoles du territoire. C'est pour ça que devant l'enceinte de l'école, Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect et de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

L'école doit être fermée et il faut pouvoir vérifier systématiquement l'identité des personnes étrangères à l'école.

Chaque école doit vérifier l'efficacité de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

- 3 exercices de sécurité seront organisés dans l'année dont 2 exercices attentat/intrusion. Le 1^{er} exercice « attentat/intrusion » a eu lieu le 18/10/2018, le scénario choisi est : intrusion par l'entrée de l'école, il faut se cacher. Les bilans ont été réalisés.

Suite à la formation en début de semaine de Mme Lefebvre sur la sécurité dans les écoles avec les gendarmes, il a été constaté que le PPMS sûreté de chaque école n'est plus valable, les textes référents sont abrogés. Il va falloir le refaire. Lors d'un déclenchement de faits ou d'alerte portant atteinte à la personne ou aux biens, Il faut privilégier la fuite, ce qui n'est pas possible dans nos écoles, le choix que nous avons fait dans chaque école « s'enfermer et se cacher » est un choix par défaut.

Mr Nempont, maire de Verchocq informe le CE que des devis ont été effectués afin de doter la classe de Verchocq d'une 2^{ème} porte de secours, une demande subvention a été faite.

Les gendarmes ont aussi insisté pour que l'équipement minimum dans chaque établissement soit une alarme sonore audible sur l'ensemble du site et aux abords : « on appuie, ça sonne ». Mme Lefebvre va contacter le gendarme référent prévention et sûreté afin de nous aider à rédiger les nouveaux PPMS lors d'un prochain conseil de maîtres. (en janvier 2019). Les maires demandent à être présents lors de cette rencontre.

Un autre problème sécurité dans le RPI est à relever : il est difficile de laisser les portails fermés à clef, pas de personnel dans l'école pour ouvrir pendant le temps scolaire. Certains enfants ayant des RDV chez l'orthophoniste le midi reviennent en retard (5 ou 10 mn) à l'école, mais doit-on refuser la rééducation pour ces élèves qui en ont vraiment besoin ?

Les dates des autres exercices sécurité sont:

- PPMS risques majeurs : 15/03/19.
- 2^{ème} exercice « attentat/intrusion » : 07/05/2019
- 2^{ème} exercice incendie : 05/04/2019

Attention les documents demandés au dernier conseil d'école n'ont pas été fournis par les mairies. Ils sont obligatoires. La liste a été donnée lors du CE du 19 juin 2018.

4. Rentrée 2018 : effectifs et répartition

Organisation pédagogique

Effectifs du R.P.I

- **A Rollez : 39 élèves** : 4 TPS – 12 PS – 9 MS – 14 GS
5 élèves de toute petite section + 1 en PS en admissibilité (inscrits mais non encore scolarisés), rentrent en janvier.
- **58 élèves en élémentaire** : 11 CP – 11 CE1 – 11 CE2 – 14 CM1 – 11 CM2

Total : 97 élèves à ce jour. 6 élèves qui ont quitté l'école (déménagement). 3 le quittent en janvier car ils n'ont pas trouvé d'assistantes maternelles et 6 maternelles devraient y rentrer.

Répartition dans les classes :

Enseignant	Ecole	Classe
Mme CLETON Sylvie	Rollez	4 TPS – 12 PS 16 élèves 6 rentrées en janvier
Mme LAVOGEZ Catherine	Rollez	9 MS – 14 GS 23 élèves
Mme LEFEBVRE Catherine	Verchocq	11 CP – 11 CE1 22 élèves
M. WIBAIL Sylvain	Herly	11 CE2- 7 CM1 18 élèves
Mme ADAMS Sophie	Rumilly	7 CM1-11 CM2 18 élèves

Répartition des élèves par commune

commune	Avesnes	Herly	Rumilly	Verchocq
Nombre d'élèves/ commune	5	22 (+2 en janvier)	21(+1 en janvier)	49(+3 en janvier)

Prévision d'effectifs pour la rentrée 2019 :

42 élèves en maternelle et 58 en élémentaire : 100 élèves

On s'oriente vers TPS/PS à 19 ; MS/GS à 23 ; CP/CE1 à 20 ; CE1/CE2/CM1 à 20 et CM1/CM2 à 18.

5. Evaluations nationales CP et CE1

Elles ont été passées du 17 septembre au 6 octobre.

Les livrets ont été donnés juste avant. Il fallait faire passer 3 Séances (2 en français et 1 en maths) en CP et en CE1. Chaque séance devait durer 20 minutes mais dans la réalité, elle durait souvent presque 1 heure. Les enfants, surtout les CP ne restaient pas concentrés jusqu'à la fin de la séance.

Les enseignants n'ont pas été informés avant de la façon dont ont été corrigées ces évaluations, ils ont dû reporter les réponses des élèves et ont reçu en retour des repères concernant les connaissances et compétences à renforcer dans deux domaines, le français et les mathématiques.

A la suite de ces évaluations :

Pour les CP :

- 5% des enfants en CP devront renforcer les compétences en Français
- 4,5% en mathématiques

Pour les CE1:

- 14 % des enfants en CE1 devront renforcer les compétences en Français
- 17,15% en mathématiques.

En CE1, parmi les élèves ci-dessus ayant passés les évaluations, 2 sont porteurs de handicap et ont passé les évaluations dans les mêmes conditions que les autres, sans aucun aménagement.

Les compétences les moins réussies sont en Français : la compréhension de mots lus (vocabulaire) et en maths, la résolution de problèmes.

6. Prise en charge des élèves en difficulté

Aide aux enfants en difficulté (RASED, PPRE, AVS, APC.....)

Les différentes aides aux élèves en difficultés sont :

- **La différenciation** en classe
- **Les demandes d'intervention du RASED** pour 8 élèves.

- **Les projets personnalisés** (PAI, PPS, PAI, PPRE, équipe éducative...) : Dans notre école 5 élèves bénéficient d'un PPS (élèves reconnus par la MDPH et qui peuvent bénéficier d'une compensation : AVS ou matériel adapté...), 1 PAI (soins pendant le temps scolaire). **2 AVS (accompagnement à la vie scolaire)** travaillent dans l'école (12h à Verchocq, 12 h à Herly et 24 h à Rumilly), elles accompagnent les enfants porteurs de handicap (5 enfants concernés). Une notification MDPH pour une élève à Verchocq est arrivée en octobre, cette élève doit bénéficier d'un accompagnement AVS mais l'AVS n'a pas encore été nommée, le dossier est en cours.
 - **Les APC** : A la demande de l'IA DASEN, elles seront consacrées spécifiquement cette année à la maîtrise du langage et de la lecture.
Les parents des élèves concernés par ce projet seront informés par courrier et devront donner leur accord.
 - PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) conçu pour répondre aux besoins d'un élève qui risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est proposé à l'école élémentaire.
PPRE : 2 pour l'instant (1 en maternelle et 1 à Verchocq)

7. Projet et vie de l'école : bilan projet d'école 2014-2018, diagnostic de la situation de l'école

Axe 1 : développer l'accès à la culture en milieu rural

Les classes ont participé à de nombreux projets culturels (locaux, intercommunaux, de circonscription, nationaux et même internationaux), elles ont pu ainsi enrichir leur parcours culturel, elles ont pratiqué et ont été exposées (Mots d'arts, webdoc sur le patrimoine local, la grande lessive, CLEA...), elles ont rencontré des artistes (CLEA, les malins plaisirs), des œuvres, se sont rendues de nombreuses fois au cinéma, au théâtre, au concert, au cirque.

La classe de Verchocq a pu fréquenter la médiathèque régulièrement, les autres classes l'ont fréquentée ponctuellement.

Malheureusement, cet enrichissement s'est limité au contexte scolaire. Ceci est dû à l'isolement géographique, au coût élevé des entrées et au manque d'intérêt des familles pour la culture.

Il faudrait renforcer le partenariat avec la médiathèque, communiquer par le biais du site de l'école sur les animations et événements qui s'y passent et encourager les familles des autres communes à s'y rendre.

Cet axe doit être à poursuivre, les écoles du RPI devraient toutes être équipées numériquement d'ici 2 ans. Elles participent actuellement au projet de circonscription ENIR (écoles numériques, innovantes et ruralité) qui va permettre sur un site collaboratif des écoles de la circonscription, d'intégrer des webdocs de nos villages (patrimoine local, géographie, histoire, artistes locaux, habitat, architecture, etc...).

Axe 2 : enrichir le champ lexical et la culture littéraire des élèves en vue d'améliorer la production d'écrit

Dans chaque classe, les élèves participent plus à l'oral. Ils réussissent à réinvestir le nouveau vocabulaire et de l'utiliser à l'écrit. Ils progressent aussi dans la justification orale d'une démarche lors de la résolution de problèmes (en maths et en Français). L'équipement prochain en numérique de nos écoles pourrait motiver nos élèves à écrire et à être plus persévérants.

L'utilisation de la médiathèque permet aux élèves de Verchocq d'avoir accès à de nombreux ouvrages. Ce qui est dommage est que seule la classe de Verchocq peut en bénéficier régulièrement. La classe de Rumilly en profite 1X/semaine pendant une période de l'année grâce à un échange de services entre les enseignantes.

Malgré tout, le langage reste le point faible de nos élèves. Il existe une grande disparité au niveau du bagage lexical et syntaxique des enfants de l'école. Certains ne

s'expriment pas correctement (une dizaine d'élèves dans le RPI est suivie chaque année en orthophonie ou alors, devrait l'être mais ne bénéficie pas de place). Beaucoup ne réussissent pas à faire la différence entre les différents registres de langue.

Le passage à l'écrit pour certains élèves est encore ardu, il reste phonétique jusqu'au début du cycle 3 et l'application des règles de grammaire et d'orthographe reste difficile.

Axe 3 : développer l'éducation à la citoyenneté, favoriser l'autonomie

Nos élèves ont dans l'ensemble un comportement responsable, ils sont respectueux des autres et de la vie en collectivité. Ils s'impliquent volontiers dans des projets collectifs. Les élèves en situation de handicap inclus dans nos écoles sont bien intégrés et respectés par tous.

Suite à l'analyse de la situation de notre école, après l'évaluation du projet d'école et au regard des différents indicateurs pour notre école (résultats des élèves, environnement, l'équipe enseignante), le conseil des maîtres souhaite orienter son nouveau projet vers la réussite de tous nos élèves en développant le lexique pour renforcer la maîtrise de la langue orale et écrite avec tous les partenaires. Nous attendons l'avis de l'inspectrice sur notre diagnostic pour déterminer les axes prioritaires du projet. Le nouveau projet d'école sera présenté lors du prochain conseil d'école au mois de mars.

Mmes Lion et Desacy informent de l'achat par les DDEN d'une mallette poétique qui pourra circuler dans les écoles de la circonscription. Dans un premier temps, elle sera destinée aux cycles 3 et composée d'un recueil poétique accompagné de fiches pédagogiques sur le poète Guillevic.

8. Bilan financier, activités au profit des coopératives (fêtes, calendriers, photos)

Présentation des comptes des coopératives scolaires

Herly : 687 € Rumilly : 892 € Rollez : 1030 € Verchocq : 839,73 €

Bilan kermesse 2018

Bénéfice : 1816,02€

363,20 € / classe

Bilan photos 2018 :

Le bénéfice est de 690€, ce qui fait **138€/classe**.

La cotisation à la coopérative scolaire n'a pas été augmentée cette année mais une participation sera demandée aux parents pour la sortie à Nausicaa.

Activités au profit des coopératives :

- Les calendriers du RPI sont mis en vente cette semaine, 5 €.
- Les grilles pour les chocolats en avril (Mr Wibail)
- Photos de classe au 2^{ème} trimestre, vente en mai.

Actions envisagées par les parents

- Marché de Noël le **samedi 15 décembre** à Rumilly, cette année.
Documents distribués aux parents pour sollicitation de don ou fabrication d'objets, objets réalisés aussi par les élèves avec les enseignants.
- Fête et kermesse de fin d'année : **samedi 22 juin**
- Tarot à Verchocq organisé au profit des écoles par le tarot club du Haut pays. (entre février et avril)
- *vente de viennoiseries un weekend sera peut être proposée.*

Les représentants des parents d'élèves recherchent de l'aide de tous les parents d'élèves du RPI (au minimum 12 personnes, ils ne sont que 5). Ils ne sont pas assez nombreux pour pouvoir réaliser efficacement toutes ces actions.

Rappel : toutes les activités au profit de la coopérative permettent de financer les sorties scolaires, les spectacles, l'achat de matériel scolaire, de manuels et livres pédagogiques, les projets de classe, etc...

Le conseil d'école compte sur la mobilisation importante de tous les parents, si importante pour la vie de l'école. L'absence de participation pourrait entraîner l'annulation de sorties scolaires comme Nausicaa, peut-être même la fête d'école. Ce qui serait dommage.

9. Noël des élèves

*Tous les élèves de l'école se rendront au **cinéma à Fruges** la dernière semaine avant les vacances de Noël, le programme n'a pas encore été communiqué par Cinéligue (Mr Zaborowski à Fruges)*

Les municipalités doivent verser **8€/ enfant**.

Mme Lefebvre a fait parvenir le nombre d'élèves pour chaque commune. Les municipalités pourront ainsi faire le nécessaire pour que cette subvention soit versée rapidement. Ceci pour ne pas gêner le fonctionnement de la coopérative de l'école de Verchocq.

Le goûter sera organisé dans chaque classe le **vendredi 21 décembre**.

Le conseil remercie Mr Huguet qui offre le lait.

Nous achèterons les coquilles sûrement à la boulangerie de St Martin d'Hardinghem (0, 55 c prix beaucoup plus intéressant qu'à Rumilly)

10. Projets de classes

Toutes les classes de l'école participent cette année au projet « les mots z'arts voyagent », défi à réaliser par les élèves, travail cette année sur la couleur et la mer. Comme l'an dernier, les travaux seront exposés à la médiathèque de Verchocq.

Toute l'école sortira à Nausicaa le 2 avril 2019.

Ecole de Rollez

Participation à la :

- *Semaine du goût avec spectacle de marionnettes « le potager d'Anatole »*
- *La grande lessive*
- *Sortie le 10/12 au musée d'Arras grâce à l'OCCE. Attention, le transport partira avant les horaires de l'école.*

Ecole de Rumilly

- *Mathador*
- *Concours Scrabble scolaire : sélection au minimum d'un élève/classe pour d'abord participer à une finale locale, puis ensuite peut-être régionale et même nationale. (100 meilleurs de France). Les enfants vont jouer au scrabble en classe, en APC. Les parents seront aussi sollicités dans l'année pour participer.*
- *Projet utilisation de la médiathèque : Au 2^{ème} trimestre, la classe de Mme Adams passerait 1 après-midi/ par quinzaine à l'école de Verchocq. Sa classe pourra profiter de la médiathèque et décroisonnera en EPS et en anglais avec la classe de Mme Lefebvre.*

Ecole d' Herly

- *Mathador*

Ecole de Verchocq

Fréquentation encore cette année, de la **médiathèque de Verchocq** par les CP/CE1. 2X/mois
Mme Lefebvre remercie Mme Nempont pour sa disponibilité le lundi après-midi pour les élèves de CP/CE1.

- *Semaine du goût avec spectacle de marionnettes « le potager d'Anatole », petit déjeuner équilibré*
- *CLEA : travail avec une artiste illustratrice et graphiste « Marine Giacomi » en résidence sur le territoire de Montreuil. Une 1^{ère} rencontre aura lieu début février afin d'envisager l'action future : création d'un carnet de voyage sur notre territoire et échanges de ce carnet avec d'autres classes situées dans milieu totalement différent du nôtre.*

Le cycle 2 et cycle 3 sont inscrits comme l'an dernier au projet « Carfoot » en avril.

Demande doit être faite auprès de Mr Peron, absent aujourd'hui, pour pouvoir disposer du stade d'Herly.

Le site de l'école peut être consulté, il est enrichi régulièrement d'informations, de photos et de textes sur les différentes activités de classe.

11. Projet de circonscription (écoles numériques, innovantes et ruralité)

Rappel : les écoles de Verchocq et Rumilly ont participé l'an dernier à la première phase l'année dernière. Les conventions viennent d'être signées par la Madame la Rectrice, les travaux peuvent maintenant commencer. Le montant de l'investissement est de 12000€ pour Verchocq et 10000€ pour Rumilly, 50% est pris en charge par l'état.

Nous avons envisagé de faire participer l'école maternelle de Rollez cette année à la 2^{ème} phase. Mais l'ERTUIC de la circonscription nous a appris que cette phase était réservée aux écoles élémentaires.

Les enseignantes de Rollez ont fait l'inventaire du matériel nécessaire pour leur école, elles souhaitent pouvoir faire des photos, du traitement de textes, des recherches sur internet, des visites virtuelles de musées, etc ...avec du matériel adapté aux enfants de maternelle :

- 2 tablettes « galaxy tab », 35 giga
- 2 ordinateurs portables
- Une imprimante couleur jet d'encre
- 1 cube mobile enceinte portable avec lecteur CD et port USB
- Un vidéoprojecteur
- Clé USB
- Micro multidirectionnel
- + câbles

Le coût de cet équipement s'élèverait à environ 3000€ pour les 2 classes.

Les maires présents sont d'accord pour équiper l'école de Rollez. Un devis à LBS sera demandé.

Lorsque la classe de Verchocq sera équipée du TBI, le vidéoprojecteur de Verchocq pourra être donné à l'école de Rollez, ce qui diminuerait le coût et nous permettrait d'acheter 2 tablettes par classe.

12. Questions diverses

- *Les DDEN doivent compléter une enquête sur les écoles, pour le faire, ils doivent visiter les écoles. Les enseignants n'y voient aucun problème.*
- *Les parents voulaient parler d'un problème de discipline de cette semaine à la cantine. Des enfants ont joué aux « gendarmes et aux voleurs » avec fouille des poches et violences. Mr Nempont va s'en occuper.*

Séance levée à 19h50.

Prochain conseil d'école : **Vendredi 22 mars**

Rédactrice : Catherine Lefebvre

Secrétaire : Catherine Lavogez